ACTUALITÉS

MISSION D'INFORMATION
L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un défi pour la planète, une opportunité pour la France et l'Europe

Lancée par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, le 10 décembre 2025, la mission d'information sur l'empreinte environnementale de l'intelligence artificielle (IA), dont je suis co-rapporteur aux côtés de mes collègues Damien Michallet et Guillaume Chevrollier, visait à objectiver les impacts écologiques de cette technologie (énergie, eau, terres rares, émissions de gaz à effet de serre) et à formuler des recommandations en vue de concilier innovation, compétitivité et préservation de nos ressources à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Pendant près de neuf mois, nous avons entendu plus de trente acteurs issus des mondes académique, industriel, institutionnel et associatif, puis confronté ces analyses aux réalités des infrastructures numériques.

Notre rapport a été adopté à l'unanimité par la commission le 16 septembre 2026. Il formule 16 recommandations pour accompagner le développement de l'IA tout en réduisant son empreinte et en faisant de la frugalité un levier de compétitivité et de souveraineté européennes.

Retrouvez notre conférence de presse



Présentation du rapport devant la commission le 16 septembre 2026

QUÉSACO ?

Une mission d'information permet à une commission du Sénat d'approfondir un sujet précis. Elle peut être confiée à un ou plusieurs rapporteurs, selon le sujet et l'organisation retenue par la commission. Les rapporteurs conduisent des auditions, recueillent les contributions des acteurs concernés et élaborent un rapport commun avec leurs constats et recommandations. Le rapport est ensuite présenté à la commission qui est seule habilitée à en autoriser la publication.

ENJEUX

- Mesurer l'empreinte réelle de l'IA : énergie, carbone, matières, eau et foncier.
- Identifier les leviers pour réduire cette empreinte sans freiner l'innovation.
- Faire de l'IA frugale un avantage industriel et de souveraineté pour la France et l'Europe.
- Donner aux citoyens, aux acheteurs publics et aux entreprises des outils pour choisir des usages plus sobres.

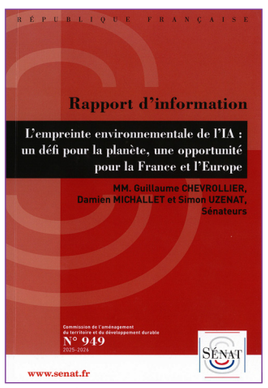
LES DONNÉES CLÉS

9 mois de travaux de décembre 2025 à septembre 2026

L'essentiel sur le rapport


L'ESSENTIEL SUR LE RAPPORT D'INFORMATION

L'empreinte environnementale de l'IA : un défi pour la planète, une opportunité pour la France et l'Europe


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Rapport d'information
L'empreinte environnementale de l'IA : un défi pour la planète, une opportunité pour la France et l'Europe
MM. Guillaume CHEVROLLIER, Damien MICHALLET et Simon UZENAT, Sénateurs
Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable
N° 949
2025-2026
SÉNAT
www.senat.fr

+30 auditions et échanges avec les principales parties prenantes

10 fois + d'énergie pour une requête avec une IA générative que pour une recherche classique

111 pages de rapport

Unanimité rapport adopté le 16 septembre 2026 par la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

16 recommandations réparties en 3 axes :
1. Faire de l'excellence environnementale un facteur d'attractivité de la France pour les centres de données
2. Assurer, notamment au niveau européen, le développement d'une intelligence artificielle frugale
3. Mesurer, informer, sensibiliser : les conditions d'un usage plus sobre de l'IA IA frugale

20% à 48% l'évolution de la part de la population française utilisant l'IA entre 2023 et 2025

FOCUS SUR **quelques-unes des recommandations**

1. Encourager l'implantation de centres de données durables et créer un cadre européen incitatif.
2. Créer un « choc d'accélération » pour le raccordement des centres de données.
5. Renforcer leur intégration territoriale valorisation de la chaleur fatale, mutualisation des emprises, innovation.
8. Soutenir les petits modèles d'IA spécialisés moins consommateurs de ressources et adaptés aux besoins.
10. Activer le levier de la commande publique diffuser l'achat responsable et intégrer un critère d'empreinte environnementale des services d'IA.
11. Porter une politique industrielle européenne ambitieuse jusqu'à la perspective d'un « Airbus de l'IA ».
12. Rendre publiques des données d'empreinte définies par l'Arcep dans le respect du secret des affaires.
14. Créer un écoscore pour les principaux modèles de langage.
15. Sensibiliser et former aux usages sobres par une campagne nationale.
16. Intégration de l'empreinte de l'IA dans les enseignements.

DES TEMPS FORTS



4 février 2026
Table ronde inaugurale

> **Audrey Herblin-Stoop**, directrice des affaires publiques de l'entreprise Mistral
> **Anne Bouverot**, co-présidente du Conseil de l'intelligence artificielle et du numérique
> **Baptiste Perrissin Fabert**, directeur général délégué de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
> **Guillaume Pitron**, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris)

Revoir la table ronde



20 mai 2026
Audition de Philippe Aghion, prix Nobel d'économie 2025

À ce jour, les analyses de cycle de vie des IA restent exploratoires et non standardisées, comme Philippe Aghion l'a écrit dans le rapport de mars 2024 de la commission nationale sur l'IA qu'il présidait. Face à la multiplication des usages et à l'augmentation énergétique qui en découle, j'ai plaidé pour le développement d'IA spécialisées et frugales et j'ai interrogé le professeur sur les leviers à mettre en place, notamment *via* la commande publique et des outils de régulation (*a minima* à l'échelle européenne et idéalement internationale) pour concilier compétitivité économique et sobriété énergétique.

En réponse, Philippe Aghion a défendu une posture « d'optimisme de combat ». Pour l'avenir de cette technologie, il préconise l'implantation de centres de calcul décentralisés pour des IA spécialisées et une véritable politique industrielle européenne plutôt que des réglementations nationales qui pourraient pénaliser les nouveaux entrants.

LES MÉDIAS EN PARLENT

BFM TV
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'IA: BIENTÔT UN «ÉCO-SCORE» SUR LE MODÈLE DU «NUTRI-SCORE»?

LE FIGARO
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : QUEL EST RÉELLEMENT L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DES DATA CENTERS EN FRANCE ?

3 bretagne
«SOUS L'EFFET DE L'IA, LES CENTRES DE DONNÉES ONT PRIS LE DESSUS EN MATIÈRE D'EMPREINTE» : LE SÉNAT ANTICIPE UNE FORTE HAUSSE DE LEUR CONSOMMATION

RTL
FAUT-IL ARRÊTER DE CONSTRUIRE DES DATA CENTERS ?

Le Monde
LE POTENTIEL DE L'IA POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE « RESTE À CONCRÉTISER », SELON UN RAPPORT

Libération
UNE IA PLUS VERTE, «CONNECTÉE AU TERRITOIRE» ET TRANSPARENTE : DES SÉNATEURS LIVRENT LEURS RECOMMANDATIONS

Le Télégramme
« IL FAUT PRIVILÉGIER DE PETITS MODÈLES D'IA CIBLÉS POUR EN LIMITER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX », INSISTE LE SÉNATEUR MORBIHANNAIS SIMON UZENAT

ouest france
IA : FACE À UNE FACTURE ENVIRONNEMENTALE QUI EXPLOSE, COMMENT LA FRANCE POURRAIT TIRER SON ÉPINGLE DU JEU SELON LE SÉNAT

Le Parisien
EAU, ÉLECTRICITÉ, CO2... LES CHIFFRES PRÉOCCUPANTS DE L'IMPACT DE L'IA SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

(Re)lire les articles parus dans la presse